



Collecte des déchets : le Siom met les décibels en veilleuse...



Le Siom de la Vallée de Chevreuse (91) vient de réceptionner les premiers camions-bennes d'une toute nouvelle flotte de 42 véhicules de collecte aux normes Euro 6, motorisés au GNV avec bennes électriques ; encore plus silencieux et toujours moins polluants, ils bénéficient d'une panoplie d'avancées technologiques au service d'une collecte qualitative et compatible avec la transition énergétique.

Près de 700 000 kilomètres. C'est le chemin parcouru chaque année par les camions-bennes pour assurer les tournées de collecte d'ordures ménagères dans les communes du territoire du Siom. Des tournées gourmandes en énergie, souvent sonores, et à la clé, un bilan environnemental qui laisse toujours de la place à l'amélioration, d'autant que les constructeurs de BOM se sont investis au cours de ces dernières années, pour proposer des véhicules plus performants à bien des niveaux.

D'où le choix du syndicat de la vallée de Chevreuse de réorienter la collecte vers l'économie d'énergie, la baisse d'émissions de CO₂, une réduction sensible de la pollution sonore et de la pénibilité de certaines tâches pencher sur cet aspect de la collecte. Répondant à cette exigence, la société Sepur a intégré dans son offre de service l'acquisition d'une flotte de véhicules dernière génération, pour honorer le marché de collecte sur les 17 communes concernées ; une offre qui anticipait également les besoins à venir, puisque la livraison en cours comporte 3 véhicules hybrides silencieux de plus que le parc précédent.

«Le Siom avait déjà pris le tournant de l'innovation et de l'écologie en 2010, en étant le premier à disposer d'une flotte de bennes de collecte hybrides, répondant aux normes les plus exigeantes alors en vigueur. 9 ans plus tard, l'évolution technologique offre la possibilité de disposer de véhicules encore plus éco-performants au service des habitants, explique Jean-François Vigier, qui préside le syndicat. Cette proposition de nouvelle flotte était donc en complète cohérence avec notre décision de coller au plus près des évolutions technologiques en faveur de l'environnement ». Des propos complétés par Youri Ivanov, président de Sepur qui confirme que « dans le cadre de notre chantier Mobilité Verte, nous sommes engagés depuis 2017 dans une transformation complète de notre parc de poids lourds et de gros utilitaires, que nous remplaçons par des véhicules plus en adéquation avec nos convictions. Nous espérons abandonner totalement le gazole d'ici 2023. La nouvelle flotte destinée à la collecte pour le Siom, plus propre, plus confortable et plus autonome, est une étape importante vers l'autosuffisance énergétique que nous visons ».

Les 42 camions-bennes (Marques Econic NGT et Iveco) aux normes Euro 6 - très rigoureuses en matière de rejets de polluants - sont dotés d'une double motorisation, plus écologique. Ils sont alimentés au gaz M936G pour le châssis Mercedes Econic, et électriques pour la pompe qui active le lève-conteneurs et la compaction. Autre atout de cette nouvelle flotte, et non des moindres, 28 véhicules sont pourvus de bennes hybrides silencieuses, tandis que l'ergonomie des véhicules participe également à un meilleur cadre de travail. L'électronique embarquée, l'aide à la navigation GHSP, multiples caméras, cabine vitrée permettent une conduite avec une « vision 360° ». De quoi évoluer plus aisément en zone urbaine et assurer une cohabitation nettement plus sécurisée avec les autres usagers de la chaussée (tels que le piéton, ou le cycliste).

D'autres options pratiques, telles que la pesée sous châssis qui permet d'identifier les tonnages moyens par ville ou par secteur, viennent compléter le panel technique d'une flotte qui prendra la route dès demain. L'approvisionnement en gaz des véhicules se fera directement sur le site du Siom, à Villejust, celui-ci étant déjà doté d'une station GNV.

L'arrivée de ces nouveaux véhicules est un un Plus incontestable pour les élus du syndicat dont l'engagement volontariste en faveur de l'économie circulaire se traduit depuis plusieurs années par de nombreuses réussites et récompenses. L'UVE intégrant la cogénération affiche une performance énergétique de 94% ; l'extension de tri, appliquée depuis 2016, a engendré une augmentation nette de 1000 tonnes d'emballages collectés dès la première année. Part ailleurs, le Programme local de prévention (PLP) des déchets ménagers, mis en place dès 2010, a permis une réduction de 7,85% par habitant. Des données encourageantes, que la récente signature du Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (Codec) devrait porter à 10% en 2020.